

CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

471 avenue V. Hugo – 26000 Valence

Site Internet : www.criirad.org

Contact : Romain Chazel

06.88.94.73.07 / 04.75.98.58.01

Création d'un laboratoire
« CRIIRAD – Bandazhevsky »
au Belarus

Un projet international au service des victimes de Tchernobyl et de toutes les personnes exposées aux contaminations radioactives :

- Installer un laboratoire biomédical au Belarus, pays le plus touché par Tchernobyl, Afin de poursuivre les recherches sur les effets pathologiques des incorporations chroniques de produits radioactifs.
- Un laboratoire dirigé par le Docteur Galina Bandazhevskaya et le Professeur Youri Bandazhevsky.
- Un laboratoire géré par la CRIIRAD, avec les mêmes garanties éthiques de compétence, d'indépendance et de transparence que son laboratoire d'analyses de Valence, en France.

Ce rêve peut et doit devenir une réalité.

En 1986, une poignée de citoyens, choqués par la désinformation que diffusaient les services officiels français, a décidé de monter un laboratoire spécialisé qui travaillerait en toute indépendance et serait au service de tous ceux qui veulent des informations fiables sur l'état de contamination de leur environnement et de leurs aliments.

C'était un pari un peu fou, mais il a été gagné.

La population française a répondu présente et apporté les financements nécessaires.

Dix-huit ans plus tard, le laboratoire de la CRIIRAD intervient partout en France et, de plus en plus à l'étranger.

En 2005, la CRIIRAD se lance dans un nouveau projet, tout aussi fondamental. Elle a en effet reçu un appel à l'aide pressenti du professeur Youri Bandazhevsky et de son épouse Galina pour leur permettre de poursuivre leurs recherches en créant un laboratoire biomédical à Minsk, dans la capitale du Belarus. Il y a un mois, un fax nous parvient, écrit de la main de Youri et qu'il a tenu à rédiger en français :

Président de la CRIIRAD

Cher président !

Je demande vous accepter moi en CRIIRAD.

Je voudrais travailler dans le CRIIRAD.

Professeur Youri Bandazhevsky. 28.01.05.

Au cours de la mission que la CRIIRAD a organisée au Belarus fin janvier dernier et des entretiens téléphoniques réguliers entre le professeur et le vice-président de la CRIIRAD, le projet s'est précisé :

1/ La CRIIRAD embauche d'abord le docteur Galina Bandazhevskaya (signature du contrat lors de sa venue en France pour participer au colloque international des 1er et 2 avril prochain à Lyon – Charbonnières(1)), **puis le professeur Youri Bandazhevsky** dès qu'il est libéré (ou qu'il obtient la liberté conditionnelle) soit début 2007 au plus tard.

2/ la CRIIRAD lance une souscription internationale auprès de tous ceux qui ont soutenu le professeur dans son combat pour la vérité sur les conséquences sanitaires des contaminations. Il s'agit de réunir les fonds nécessaire à l'achat, l'aménagement et l'équipement du laboratoire, soit + de **110 000 euros**.

Aidez-nous à mener à bien ce projet. WWW.CRIIRAD.ORG

I. Texte explicatif de la CRIIRAD

II. Lettre du professeur Youri Bandazhevsky

I.

Depuis 4 ans, la CRIIRAD apporte son aide à des scientifiques du Belarus, pays le plus fortement touché par la catastrophe de Tchernobyl. Plusieurs projets scientifiques ont ainsi été mis en œuvre avec l'institut de radioprotection BELRAD, que dirige le professeur Vassili Nestrerenko, afin de venir en aide aux populations contraintes de vivre aujourd'hui encore en zone contaminée. Un travail d'information et d'assistance a également été réalisé en faveur du professeur Youri Bandazhevsky, ancien recteur de l'Institut de médecine de Gomel, condamné sans preuve à 8 ans de prison.(cf. Historique sur notre site : www.criirad.org).

Depuis le 28 mai 2004, Youri Bandazhevsky est en relégation et sa situation personnelle peut évoluer d'un moment à l'autre. Même s'il n'est toujours pas libre **Youri Bandazhevsky souhaite toujours effectuer un travail scientifique sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl**. Ses convictions ne l'ont pas quitté. En 1990, jeune professeur de médecine spécialisé en anatomie pathologique, passionné par son travail, il s'est trouvé à exercer au cœur des régions les plus contaminées quatre ans après la catastrophe de Tchernobyl.

Là, avec l'équipe qu'il dirigeait à l'institut de médecine de Gomel jusqu'en 1999, il a fait progresser les connaissances sur l'impact sanitaire des contaminations internes. A partir d'analyses statistiques et de

démonstrations expérimentales, il a éclairé la physiopathologie de tout un ensemble de maladies, chacune pouvant être rapportée à une concentration anormale de césium 137 dans l'organe malade (cœur, foie, rein, système digestif, etc.).

Beaucoup reste à faire pour comprendre les relations entre la contamination radioactive et l'augmentation de la mortalité périnatale ou des malformations congénitales ; pour comprendre le rôle des radionucléides dans l'apparition de nouvelles maladies génétiques ou de maladies connues comme le diabète , l'artériosclérose, l'hypertension et l'infarctus du myocarde apparaissant à des âges de plus en plus précoces, voire chez des petits enfants ; pour comprendre comment le césium peut provoquer des maladies du cœur et des reins chez l'enfant, ou encore altérer le système nerveux central ou la vision.

Naturellement, il y a quelques mois, dès sa mise en situation de relégation par les autorités du Belarus, **le professeur Youri Bandazhevsky s'est adressé à la CRIIRAD pour nous proposer une collaboration scientifique.**

Après réflexion, le projet d'une embauche du professeur Bandazhevsky et de la construction d'un laboratoire de recherche bio médicale au Belarus a vu le jour. Malgré toutes les difficultés à communiquer vu sa situation actuelle en relégation et compte tenu de l'éloignement, **nous sommes rapidement arrivés à un accord total sur les perspectives d'avenir du professeur Bandazhevsky.**

Fin Janvier 2005, des représentants de la CRIIRAD se sont rendus à Minsk (capitale du Belarus) pour rencontrer l'épouse du professeur Bandazhevsky elle-même médecin spécialisée en pédiatrie, et consolider les liens de collaborations scientifiques avec l'institut Belrad. Ensemble nous avons décidé d'annoncer aux plus hautes autorités du Belarus (Président & Ministre des affaires étrangères) que : **« Nous étions prêts à signer avec le Professeur Bandazhevsky un contrat pour créer et financer un laboratoire scientifique sur le territoire de la République du Belarus » dont il serait le Directeur.**

La réalisation d'un projet aussi ambitieux étant très coûteuse, la CRIIRAD lance un appel pour aider à réaliser dans les meilleures conditions possibles cette nouvelle tâche.

C'est pourquoi la CRIIRAD, fait appel à tous ceux qui veulent soutenir la recherche indépendante sur les conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl (particuliers, associations, élus, collectivités territoriales...).

Le travail qui sera réalisé dans ce nouveau laboratoire est en totale adéquation avec les missions fondamentales de la CRIIRAD qui sont la recherche et l'information indépendante. **Ce qui se joue au Belarus, est essentiel pour notre avenir.** Si nous voulons connaître un jour le véritable impact de la catastrophe de Tchernobyl, nous devons disposer de sources d'information fiables, en particulier dans les pays les plus touchés. Il faut que des recherches puissent être conduites par des scientifiques indépendants des industriels. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, **les bilans de la catastrophe de Tchernobyl qui nous parviennent, passent par le filtre des grandes organisations pro nucléaire. Comment s'opposer au poids des chiffres et des études si l'on n'a rien de concret à présenter en face ?**

C'est à partir de cette même interrogation qu'en 1986 de simples citoyens ont éprouvé la nécessité de disposer d'un laboratoire spécialisé dans les mesures de radioactivité pour faire face à la minoration systématique des chiffres et au refus de protéger la population française, en créant la CRIIRAD.

Aujourd'hui, l'histoire se répète c'est cette même volonté du droit de savoir qui nous anime. Nous souhaitons fortement que la mobilisation citoyenne soit à la hauteur d'un tel événement.

Lettre rédigée par le professeur Youri Bandazhevsky, (principaux extraits)

Le 16 février 2005,

« Chers amis !

Actuellement, mes projets de vie personnelle et professionnelle sont liés directement à ma condition de **prisonnier en résidence surveillée**.

Vu ma position concernant la sentence prononcée à mon encontre par le tribunal, et vu l'attitude du pouvoir à mon égard en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, il est clair que je ne peux pas compter sur l'amélioration de mes conditions de vie dans un proche avenir. **Ma condamnation se termine le 6 janvier 2007, et cette date est pour moi un point de repère. Je veux souligner que je reste toujours fidèle à mes principes.** Malgré l'absence de conditions appropriées pour le travail scientifique, j'entreprends toutes les actions possibles pour le continuer. Je suis très reconnaissant à toutes les personnes et les organisations qui essaient de m'aider.

Toutes mes pensées pendant les 8 dernières années de ma vie, sont liées aux conséquences de l'accident de Tchernobyl et à l'étude de l'impact des rayonnements ionisants sur l'organisme humain. On peut difficilement appeler cela du travail, c'est plutôt une croix qu'il faut porter, et que je considère comme **la mission de ma vie**. En prison, comme je n'avais pas la possibilité de mener des recherches cliniques, ni des expériences sur les animaux de laboratoire, j'ai concentré tous mes efforts sur l'écriture d'articles scientifiques, traitant de l'influence du césium radioactif sur les organismes humain et animal. Il s'agit pour l'essentiel l'analyse des résultats des études que j'avais conduites avec mes élèves à l'institut de médecine de Gomel de 1990 à 1999.

Dans ma cellule de la prison de Minsk, où j'ai séjourné de 2001 à 2004, je notais soigneusement mes réflexions dans mon journal. Après mon placement en résidence surveillée dans un village, j'ai commencé à écrire **un livre intitulé «La Philosophie de ma vie»** en me basant sur ces réflexions. Il contient les renseignements autobiographiques, les notes scientifiques les plus significatives, et les articles que j'ai écrits en prison. Aujourd'hui, ce livre est pratiquement terminé. Je travaille sur sa présentation, après quoi, j'ai l'intention de le présenter à mes amis de CRIIRAD pour qu'ils se chargent de sa publication. J'espère qu'il attirera l'intérêt des personnes qui ne sont pas indifférentes au sort des personnes constamment exposées à la radioactivité.

Je voudrais souligner que la CRIIRAD réunit des personnes qui oeuvrent sans compromission pour une juste interprétation des résultats des études sur les conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl. Son action pour informer l'opinion publique des travaux montrant les effets nocifs des rayonnements ionisants mérite un grand respect. **L'activité de la CRIIRAD est très proche de mes convictions. Aujourd'hui, c'est avec cette organisation scientifique que je veux coopérer, c'est avec elle que je veux poursuivre mes recherches scientifiques. La création d'un petit laboratoire spécialisé en partenariat avec la CRIIRAD me permettrait de vérifier mes idées et hypothèses, qui peuvent se transformer, par la suite, en étude scientifique de grande ampleur. Ce projet me donne l'espoir, le désir de vivre, de travailler, et de lutter contre les adversités de la vie.**

En disant cela, je ne veux pas offenser les autres associations et les fonds, qui m'ont aidé et continuent à m'aider dans ma lutte pour la vérité. Mais, il est question de mon activité principale, de mes recherches concernant les processus pathologiques provoqués dans l'organisme suite à l'absorption de radionucléides. Ce n'est pas un travail qui peut produire un bénéfice financier, alors il n'attirera pas les gens qui ont des projets commerciaux. En même temps, je pense que ce travail est extrêmement important, puisque les autres projets dépendent des résultats de ces recherches. (...)

Le refus de ma libération conditionnelle [le 31 janvier dernier] par la direction de la résidence surveillée, souligne **la gravité du problème auquel dont dépend non seulement ma vie, mais aussi celles de plusieurs millions de gens.** (...) Actuellement, les progrès technologiques se tournent contre l'humanité, puisqu'ils ne sont pas fondés sur des valeurs spirituelles, mais sur l'avidité du profit et de la prospérité financière. Le développement de l'énergie atomique est un exemple très caractéristique. La course de l'homme vers les biens matériels a transformé cet immense progrès technologique en moyen de sa destruction. Les gens se sont trouvés sans défense devant le danger atomique, aussi bien devant les armes nucléaires que devant les réacteurs produisant de l'électricité. **Ayant créé le monstre atomique, l'humanité n'a pas appris à le maîtriser. De là viennent les immenses souffrances physiques et morales des populations. Et elles vont encore augmenter si l'on ne change pas le comportement de notre société face à l'énergie atomique.** (...) »

Professeur Youri Bandazhevsky

Pour plus d'information :

Romain Chazel

06.88.94.73.07 / 04.75.98.58.01

bureaucriiad@freesbee.fr (ou contact@criiad.org)

Les dons sont à adresser à : CRIIRAD 471, avenue Victor Hugo 26000 Valence

(préciser laboratoire CRIIRAD / BANDAZHEVSKY)

(1) Colloque international "contaminations radioactives et protection des populations" au siège du Conseil régional de Rhône-Alpes.

Avec des interventions de 6 spécialistes biélorusses et du Pr. Keith Baverstock (traductions simultanées des interventions en russe et anglais).

Avec la participation du président d'Aghir in man, association nigérienne confrontée à l'exploitation minière par les filiales d'Aréva (Somair et Cominak) et de nombreuses associations françaises.

Deux objectifs :

- Comprendre les dossiers clefs (en particulier les conséquences sanitaires de Tchernobyl, mais aussi l'impact de l'exploitation minière, de l'utilisation de l'uranium appauvri
- Défendre notre santé (abaisser les seuils de distribution de l'iode stable, bloquer les projets autorisant la contamination à faible dose des aliments et le recyclage des déchets faiblement contaminés...)

Information et inscriptions auprès de la CRIIRAD à partir du 7 mars prochain (information par téléphone, sur www.criiad.org et par courrier)